

[Conseil du CSEE 2007 –
Apprentissage tout au long
de la vie dans l'UE](#)
[Page 2](#)

[Nouvelle Communication de
l'UE - Qualité de la formation
des enseignants](#)
[Page 3](#)

[Consultation européenne
« Les écoles pour le 21^{ème}
siècle »](#)
[Page 5](#)

[Réponse du CSEE au Livre
vert sur l'EER](#)
[Page 6](#)

[Réaction politique du CSEE
en matière d'EPE](#)
[Page 8](#)

[Université d'été de la CES
sur la négociation collective](#)
[Page 10](#)

[3^e séminaire de haut niveau
sur le dialogue social](#)
[Page 11](#)

[Conférence de la Campagne
IE/CSEE: «Les enseignants
pour une Europe sociale»](#)
[Page 12](#)

[Conférence du CSEE sur le
stress lié au travail des
enseignants](#)
[Page 13](#)

[Trois nouveaux projets du
CSEE](#)
[Page 14](#)

[Calendrier et
Publications](#)
[Page 16](#)

[30 ans d'histoire du CSEE](#)
[Page 16](#)

Conseil du CSEE 2007 –

Accent sur l'apprentissage tout au long de la vie dans l'UE

Les 27 et 28 novembre 2007, le CSEE organisera sa réunion annuelle du Conseil à Luxembourg. Cette année, le Conseil sera placé sous le thème de l'apprentissage tout au long de la vie dans l'Union européenne.

Au niveau européen, le débat portant sur les priorités qui devraient guider la coopération de l'UE dans le domaine de l'éducation au-delà du programme de travail «Éducation & Formation 2010» a déjà été lancé et se poursuivra en 2008. Sous le thème général de l'apprentissage tout au long de la vie, les ateliers de travail du Conseil permettront d'approfondir les discussions sur les priorités qui devraient composer l'ordre du jour de l'Union européenne en matière d'éducation au cours de la prochaine décennie.

[Pour plus d'information >>>](#)

Trois nouveaux projets du CSEE

La Commission a marqué son accord à la demande de financement introduite par le CSEE en appui à trois projets à mettre en œuvre d'ici un à trois ans. Ce nouveau financement permettra au CSEE de poursuivre le projet ELFE (*Forum eLearning européen pour l'éducation*) qui avait démarré en 2004-2005; de renforcer la Campagne *L'Europe a besoin des enseignants* grâce à de nouvelles activités à mener au cours de 2008 ; et de lancer un projet entièrement neuf centré sur la violence à l'école.

[Pour plus d'information >>>](#)

Conférence du CSEE sur le stress lié au travail des enseignants

Cette conférence est le dernier événement qui se tiendra dans le cadre du projet du CSEE intitulé «Améliorer l'expertise sur le stress lié au travail des enseignants et aider les organisations membres du CSEE à mettre en pratique l'accord-cadre CES-UNICE/UEAPME-CEEP».

[Pour plus d'information >>>](#)

Calendrier du CSEE

Novembre:

19-20 : Conférence sur le stress lié au travail pour les enseignants, Malte

26 : Réunion des réseaux du CSEE, Luxembourg

27-28: Conseil du CSEE, Luxembourg

28-29: Comité paneuropéen de l'IE / Bureau Exécutif du CSEE, Luxembourg

[Pour plus d'information >>>](#)

Conseil du CSEE 2007 – Accent sur l'apprentissage tout au long de la vie dans l'UE

Les 27 et 28 novembre 2007, le CSEE organisera sa réunion annuelle du Conseil à Luxembourg. Cette année, le Conseil sera placé sous le thème de l'apprentissage tout au long de la vie dans l'Union européenne.

Depuis le lancement du programme de travail «Éducation et Formation 2010» en 2002, l'apprentissage tout au long de la vie est devenu un principe directeur de la coopération européenne en matière de politiques d'éducation. Les résultats ne se sont pas limités à l'introduction de nouveaux outils de promotion de l'apprentissage tout au long de la vie tels que le Cadre européen des certifications professionnelles (CEC) ou le principe de certification de l'apprentissage formel et informel ECVET, des principes communs relatifs à l'apprentissage non formel et informel. En effet, l'apport considérable du programme réside aussi dans le fait que les politiques d'éducation sont repensées dans leur ensemble pour intégrer et développer l'apprentissage tout au long de la vie. Des questions telles que les compétences-clés à intégrer dans le programme scolaire, la formation des enseignants, l'efficacité et l'équité, sont aujourd'hui abordées sous l'angle de l'apprentissage tout au long de la vie. Parallèlement, au printemps 2007, les États membres ont présenté à la Commission un rapport sur l'état de la mise en œuvre de la résolution du Conseil de 2002 sur l'apprentissage tout au long de la vie, à travers lequel les États membres se sont engagés à développer une stratégie cohérente et exhaustive d'apprentissage tout au long de la vie pour 2006. Sur la base des rapports des années précédentes, on peut s'attendre à ce que les conclusions du projet de rapport d'avancement de 2008 (qui devrait être publié en novembre 2007) indiquent qu'un nombre limité de pays ont mis en place des stratégies véritables d'apprentissage tout au long de la vie et que la grande majorité des pays a encore un long chemin à parcourir avant que l'apprentissage tout au long de la vie ne devienne une réalité pour tous.

Le Conseil 2007 du CSEE fera le point sur le travail accompli dans le domaine de l'apprentissage tout au long de la vie et permettra d'élaborer une politique syndicale sur l'orientation des politiques d'éducation de l'UE après 2010. Au niveau européen, le débat portant sur les priorités qui devraient guider la coopération de l'UE dans le domaine de l'éducation au-delà du programme de travail «Éducation & Formation 2010» a déjà été lancé et se poursuivra en 2008. Sous le thème général de l'apprentissage tout au long de la vie, les ateliers de travail du Conseil permettront d'approfondir les discussions sur les priorités qui devraient composer l'ordre du jour de l'Union européenne en matière d'éducation au cours de la prochaine décennie et examineront les principaux problèmes déjà inscrits à l'ordre du jour en ce qui concerne

l'éducation scolaire, l'éducation et la formation professionnelles et l'enseignement supérieur et la recherche.

La réunion du Conseil comprendra des exposés d'experts portant sur deux aspects essentiels de l'ordre du jour en matière d'apprentissage tout au long de la vie: les aspects sociaux de l'éducation et de la formation dans l'UE et le financement de l'éducation dans l'UE. En outre, des représentants de la Commission européenne et des organisations européennes des employeurs seront notamment invités à s'exprimer.

La réunion du Conseil du CSEE sera précédée le 26 novembre par les deux réseaux : le réseau Evolutions dans l'éducation et le réseau Conditions de travail, qui, cette année, axeront essentiellement leurs travaux sur la formation des enseignants et sur le stress lié au travail des enseignants.

Nouvelle Communication de l'UE sur la qualité de la formation des enseignants

Des travaux de recherche ont indiqué que, de tous les paramètres propres à l'école, c'est la qualité de l'enseignant qui arrive en tête pour expliquer les prestations de l'étudiant ; en conséquence, ce paramètre est plus influent que d'autres comme la situation financière ou encore l'organisation de l'école. Compte tenu de ces divers éléments, l'UE reconnaît que l'amélioration de la qualité de la formation des enseignants est un facteur clé dans la réalisation des objectifs de Lisbonne en matière d'éducation et de formation. En conséquence, la Commission a lancé un processus visant à attirer l'attention sur la qualité de la formation des enseignants en Europe. Début août 2007, la Commission a envoyé au Conseil et au Parlement européen une Communication axée sur l'amélioration de la qualité de la formation des enseignants. Le CSEE a dès lors invité récemment toutes ses organisations membres à soumettre au Secrétariat leurs réactions à la Communication de la Commission.

Nécessité de procéder à des améliorations

C'est depuis 2004 que la Commission prépare un document politique sur la qualité de la formation des enseignants. Les suggestions avancées par la Commission dans cette Communication se fondent sur les *Principes européens communs pour les compétences et les qualifications des enseignants*, un document préparé en 2004-2005 par un Groupe d'experts de la Commission et débattu avec des experts et les acteurs essentiels au cours d'une conférence ultérieure.

La Communication évalue la situation que connaît l'Europe en matière de formation des enseignants et propose un cadre d'action à considérer au plan national comme au plan européen. Ce document identifie

plusieurs domaines de la formation des enseignants qui doivent être améliorés, comme la nécessité d'augmenter les investissements dans le développement professionnel continu des enseignants, la Commission jugeant faible le niveau de financement au plan de l'UE, ou encore la nécessité de remédier au manque actuel de cohérence et de continuité entre les différentes composantes de la formation des enseignants dans bon nombre d'Etats membres.

La Commission souligne également qu'il incombe aux Etats membres de rendre à la profession enseignante tout son attrait lors du choix d'une carrière, et elle fait remarquer que de manière générale, il est nécessaire de prendre des mesures pour recruter un nombre suffisant d'enseignants bien formés et motivés et les maintenir dans la profession. Parmi d'autres facteurs, la rémunération est reconnue comme un facteur central déterminant l'offre d'enseignants.

Mesures politiques proposées par la Commission

La Commission propose qu'un certain nombre de mesures politiques soient prises pour améliorer la qualité de la formation des enseignants, lançant notamment un appel aux Etats membres afin qu'ils offrent à tous les enseignants la possibilité d'approfondir leur formation et de mettre à niveau leurs compétences, les invitant également à financer de manière adéquate la formation des enseignants. Au niveau européen, la Commission propose de définir des indicateurs qui soient le reflet des questions pertinentes pour l'amélioration de la formation des enseignants, de prendre des mesures visant à promouvoir la mobilité des enseignants et de faire rapport sur les progrès enregistrés dans la qualité de la formation des enseignants.

Le CSEE se réjouit que la formation des enseignants soit davantage au centre des préoccupations

Le CSEE constate avec satisfaction que la Commission met l'accent sur la nécessité d'améliorer la qualité de la formation des enseignants, et accueille favorablement le fait qu'elle se prononce en faveur de l'augmentation immédiate des investissements dans ce secteur. La Communication concorde sur de nombreux points avec les domaines d'action identifiés par le CSEE dans le cadre de la campagne l'Europe a besoin des enseignants. Toutefois, le CSEE regrette que la Communication n'accorde pas toute l'attention voulue aux formateurs des enseignants, et notamment à leurs besoins sur le plan de la formation et les conditions d'emploi. Le CSEE suivra de près les développements afin de s'assurer que les Etats membres réagissent aux défis et besoins auxquels est actuellement confrontée la formation des enseignants.

La Communication de la Commission sera débattue lors de la réunion du Conseil des ministres de l'Education des 15 et 16 novembre prochains. A cette fin, le CSEE rédigera une déclaration circonstanciée sur la Communication de la Commission. Le CSEE encourage en outre vivement toutes ses organisations membres à faire connaître leurs

points de vue sur la Communication à leurs ministres de l'Education nationaux respectifs avant la réunion du Conseil des ministres. Le CSEE a vivement encouragé ses organisations membres à exposer leur opinion sur cette Communication, au niveau national, à leur ministre de l'éducation avant la réunion du Conseil des Ministres.

La Déclaration du CSEE en réponse à cette Communication est disponible sur le site web du CSEE :

http://www.etuce.homestead.com/Statements/2007/ETUCE_statement_teacher_education_communication_Nov2007_eng.pdf

Lien vers la Communication:

<http://register.consilium.europa.eu/pdf/fr/07/st12/st12414.fr07.pdf>



Consultation européenne sur le thème « Les écoles pour le 21^{ème} siècle »

A la mi-juillet, la Commission a lancé une consultation publique s'étendant à tous les pays de l'UE sur un certain nombre de questions essentielles pour les écoles en Europe, mettant l'accent sur les défis auxquels les écoles seront confrontées ainsi que le rôle des écoles dans la société. Le CSEE a invité toutes ses organisations membres à soumettre au Secrétariat leur point de vue sur ces questions afin de préparer une réponse politique globale du CSEE à la consultation menée par la Commission.

Les écoles et les enseignants du 21^{ème} siècle sont interpellés par la diversité sans cesse croissante des besoins des étudiants ainsi que par la nécessité sans cesse plus grande d'utiliser les nouvelles technologies en classe. Une telle situation entraîne la remise en question des compétences et des qualifications des enseignants. Dans ce contexte, et tenant compte du rôle central que joue l'éducation scolaire dans le développement économique et social de la société, mais en ayant à l'esprit également les perspectives qui s'offrent à l'individu et son bien-être, la consultation de la Commission vise à identifier les domaines où les activités menées en commun et l'échange d'expériences peuvent s'avérer bénéfiques au plan de l'UE. La consultation pose huit questions au total et cherche à déterminer comment les écoles peuvent être organisées de manière à offrir aux étudiants l'ensemble des compétences clés, et comment les écoles peuvent donner aux jeunes les compétences et la motivation permettant de faire de l'apprentissage une activité s'étendant sur toute la vie.

La consultation de la Commission est ouverte à tous ceux qui s'intéressent au développement de l'éducation scolaire en Europe mais le CSEE a été invité à participer plus étroitement à la consultation par le biais de sa représentation dans la « Plate-forme des acteurs clés de l'éducation scolaire » mise en place à cet effet. Les résultats de la consultation serviront à définir les priorités futures au plan européen en matière d'éducation scolaire. Il ne fait aucun doute que cette consultation revêt une importance de premier plan pour la Commission qui a annoncé récemment le report de deux mois de la date butoir de la consultation, fixée désormais au 15 décembre. Le CSEE s'investira également dans le débat sur l'éducation scolaire dans l'UE en participant à une conférence organisée par la présidence portugaise les 2 et 3 novembre 2007 dans le contexte de la consultation.

La réponse du CSEE à la Consultation sera soumise au Bureau exécutif pour adoption lors de sa réunion des 28 & 29 novembre.

Outre leur contribution à la réponse du CSEE, les organisations membres sont également encouragées à soumettre directement à la Commission pour le 15 décembre leurs réponses propres. L'adresse à laquelle les réponses sont à envoyer est la suivante : eac-schools-consult@ec.europa.eu



Réponse du CSEE au Livre vert sur l'Espace européen de recherche

Le CSEE a récemment soumis sa réponse au Livre vert de la Commission sur l'Espace européen de recherche (EER).

L'EER a été lancé en 2000 afin de surmonter la fragmentation des activités de recherche en Europe. Avec le Livre vert, la Commission souhaite mesurer les progrès enregistrés grâce à la mise sur pied de l'EER et identifier les domaines dans lesquels des mesures supplémentaires doivent être prises. A cette fin, la Commission a lancé un débat public sur la question des mesures à prendre à l'avenir afin de créer un Espace européen de recherche uni et attrayant.

Appui à la mobilité

Dans sa réponse, le CSEE met particulièrement l'accent sur les thèmes liés à l'amélioration de la mobilité des chercheurs et au renforcement des instituts de recherche. Cette réponse se fonde sur le travail approfondi réalisé au cours des dernières années par le Comité

permanent de l'enseignement supérieur et de la recherche (CPESR) de la Structure paneuropéenne de l'IE. Le CSEE y exprime son plein appui à la mobilité contenue dans l'EER mais fournit un certain nombre de commentaires sur l'analyse sous-jacente. Tout d'abord, le CSEE attire l'attention sur l'absence de données globales sur les schémas de carrière et de mobilité des chercheurs. En outre, le CSEE souligne qu'il est indispensable que la direction des instituts d'enseignement supérieur et de recherche s'engage davantage en faveur de la mobilité des chercheurs ; le CSEE propose que chaque institut d'enseignement supérieur élabore une politique en matière de mobilité. Il rappelle également que la définition de « l'obstacle » à la mobilité doit établir avec toute la précision requise la distinction entre les réglementations en matière d'emploi parfaitement adéquates pour garantir des salaires et conditions de travail appropriés d'une part et d'autre part, les véritables obstacles à la mobilité et au recrutement.

Renforcement des instituts de recherche européens

S'agissant de l'appel contenu dans le Livre vert à davantage d'autonomie pour les universités et les instituts de recherche, le CSEE souscrit à l'idée que l'autonomisation plus poussée est une des possibilités de renforcer la recherche, mais il souligne que l'autonomie institutionnelle devrait être le pendant de la liberté académique fondée sur la définition de l'autonomie institutionnelle mentionnée dans la recommandation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe¹ qui tient compte, entre autres, de la responsabilité sociale et culturelle des universités.

S'agissant du financement, le CSEE souligne qu'il n'appuie pas la proposition visant à élaborer des critères européens communs pour le financement et l'évaluation des instituts de recherche, étant donné que les systèmes de financement et d'évaluation de chaque Etat membre trouvent leur origine dans les différents contextes nationaux. Pour améliorer le financement des instituts de recherche, il conviendrait plutôt d'échanger les « meilleures pratiques », cette méthode tenant compte des environnements culturels et nationaux. Par ailleurs, le CSEE exprime des réserves sur l'appel contenu dans le Livre vert quant à l'activation de partenariats public-privé, soulignant la nécessité de prendre en compte les éventuelles conséquences négatives de telles opérations, par exemple si ces partenariats imposent des limites à l'utilisation des fonds de la recherche ou des restrictions à la publication des résultats de la recherche.

En outre, le CSEE constate une tendance à lier l'EER essentiellement aux aspects économiques de la stratégie de Lisbonne. A son tour, le CSEE souligne combien il est important d'adopter une vision globale et à long terme de la recherche dans le cadre du développement de l'EER.

¹ Recommandation 1762 sur la liberté académique et l'autonomie des universités (2006)

La Commission a l'intention de proposer en 2008 des initiatives concrètes fondées sur les résultats de la consultation et des débats.

Pour le lire le texte intégral de la déclaration du CSEE, cliquer sur le lien suivant :

http://www.etuce.homestead.com/Statements/2007/ETUCE_response_Greep_Paper_ERA_August2007_2_fr.pdf

Réaction politique du CSEE en matière d'Education de la petite enfance



L'UE reconnaît de plus en plus l'éducation de la petite enfance comme un domaine prioritaire en soi parce que l'on a pris davantage conscience du rôle essentiel qu'elle joue dans la mise en place des bases sur lesquelles se fonderont les processus d'apprentissage ultérieurs et dans l'apport au développement cognitif et linguistique des enfants. Par ailleurs, les efforts visant à étendre les structures d'accueil des enfants s'inscrivent pleinement dans la stratégie d'emploi de l'UE, qui les considère comme un élément essentiel des politiques de rééquilibrage de la vie professionnelle et de la vie privée des travailleurs. Le CSEE a saisi l'occasion que lui donnait une consultation de la Commission sur la réconciliation de la vie professionnelle, de la vie privée et de la vie familiale pour faire connaître ses points de vue sur les moyens d'accroître l'offre, l'accessibilité économique, l'accessibilité et la qualité des structures d'accueil des enfants. La réaction du CSEE se fonde sur le retour d'informations fournies par les organisations membres au travers d'une consultation interne menée au début de l'été 2007, ainsi que sur le Document politique sur l'éducation de la petite enfance adopté récemment par la Structure paneuropéenne de l'IE.²

Appel en faveur d'une approche cohérente et globale de l'éducation de la petite enfance

En 2002, le Conseil européen s'est fixé pour objectif d'offrir d'ici 2010 une structure d'accueil à au moins 33% des enfants de moins de 3 ans et à au moins 90% des enfants du groupe d'âge s'étendant de 3 ans à l'âge de la scolarité obligatoire. Pour faire avancer cette idée, la Commission devrait présenter une Communication sur les structures d'accueil des enfants en 2008.

Répondant à la Commission dans le contexte qui vient d'être décrit, le CSEE souligne combien il importe d'aborder dans la cohérence et la

² Par éducation de la petite enfance, le CSEE et l'IE entendent l'éducation donnée aux enfants avant qu'ils accèdent à l'éducation obligatoire. Elle comprend les jardins d'enfants, les crèches, les classes préscolaires, les centres d'accueil des enfants et autres établissements de même nature.

globalité la prise en charge des enfants et l'éducation de la petite enfance. Les initiatives que la Commission pourrait prendre devraient donc bénéficier, dans la cohérence, aussi bien aux enfants de moins de trois ans qu'au groupe d'âge compris entre trois ans et l'âge de la scolarité obligatoire. Dans la mise en place d'une structure pour l'éducation de la petite enfance et la prise en charge des enfants, il faut toujours tenir compte de l'aspect prise en charge et de l'aspect éducation.

Tout en reconnaissant l'importance de l'accessibilité des enfants aux structures d'accueil et à l'éducation de la petite enfance dans la réalisation de l'égalité des genres et du développement économique et social en Europe, le CSEE estime essentiel de souligner que l'éducation de la petite enfance doit s'adresser prioritairement à l'enfant et porter sur la possibilité pour l'enfant d'apprendre. Dans ce contexte, le CSEE souligne la nécessité de mettre l'accent sur la qualité de la formation des éducateurs de la petite enfance. Au début de l'année, les ministres de l'Education réunis en session informelle en mars 2007 ont reconnu l'importance de la formation des éducateurs de la petite enfance, et le CSEE s'est réjoui de cette prise de position; par ailleurs, dans une déclaration récente, le CSEE a souligné la nécessité pour les éducateurs de la petite enfance d'avoir une formation académique de haut niveau, à égalité avec celle des enseignants des autres secteurs de l'éducation. En outre, il faut garantir un développement professionnel continu.

Action future en matière d'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle

Cette consultation est la deuxième consultation organisée par la Commission auprès des partenaires sociaux européens pour préparer des propositions sur l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée. A la suite de la première consultation menée à l'automne 2006, le mouvement syndical européen a manifesté son appui au renforcement des actions communautaires visant à concilier la vie professionnelle et la vie privée. La deuxième consultation vise à informer les partenaires sociaux du contenu des propositions que pourrait soumettre la Commission.

Le CSEE suivra de près les développements dans ce secteur et souhaite remercier toutes les organisations membres qui ont contribué à l'élaboration de la réponse.

Le texte intégral de la réponse du CSEE, en ce compris le document de politique de la Structure paneuropéenne de l'IE joint en annexe, peut être consulté à l'adresse suivante :

http://www.etuce.homestead.com/Statements/2007/ETUCE_response_reconciliation_ECE_Juillet2007_fr.pdf



European Trade Union Confederation (ETUC)
Confédération européenne des syndicats (CES)

Université d'été de la CES sur la négociation collective

Le secrétariat du CSEE était représenté à l'Université d'été de la CES, organisée par son Comité de coordination de la négociation collective, à Sintra (Portugal) du 4 au 6 septembre. Ce fut l'occasion pour le CSEE de prendre connaissance des avancées de la négociation collective transnationale, se déroulant à l'heure actuelle au niveau de certaines entreprises privées transfrontalières. Le système de comités transfrontaliers mis en place par la CES est considéré par certains comme un véritable « laboratoire de l'Europe sociale ». Plusieurs conventions collectives transnationales ont déjà été signées et mises en pratiques.

Le second thème du séminaire était l'opportunité pour le mouvement syndical européen de lancer une campagne en faveur d'une politique européenne de salaire minimum. En évoquant le thème du « salaire minimum européen », il faut souligner qu'il ne s'agirait non pas d'un salaire absolu mais d'une méthode de calcul commune aux 27 pour déterminer des standards salariaux raisonnables en fonction de la situation de chaque pays. La campagne, qui débiterait dans le courant de la saison 2007-2008, constituerait un message politique fort en faveur de l'Europe sociale. Les avis des membres de la CES participant à l'Université d'été sont encore divergents sur l'opportunité et la méthode d'une telle campagne.

L'Université d'été s'est également penchée avec attention sur le concept danois de « Flexicurité », désormais plébiscité par la Commission en tant qu'outil majeur pour l'achèvement de la Stratégie de Lisbonne. La flexicurité consiste en un ensemble cohérent de dispositions visant la flexibilité des marchés du travail, combinée avec des systèmes de protection sociale généreux ainsi que des politiques actives d'emploi. La Commission Européenne a publié une Communication sur la flexicurité, qui servira de base à l'élaboration de ce volet dans le renouvellement de la Stratégie de Lisbonne prévu pour mars 2008. La CES apportera entre temps sa réponse à cette Communication. Sa position sur la flexicurité sera également défendue dans le programme de travail des partenaires sociaux intersectoriels européens, à paraître avant la fin 2007. Un débat intéressant sur le concept s'est déroulé durant l'Université d'été,

certaines membres de la CES plaidant pour le refus de toute nouvelle politique de flexibilité, d'autres mettant l'accent sur la nécessité pour le mouvement syndical européen d'élaborer sa propre définition de la flexibilité. Le CSEE étudie actuellement les principes de la flexicurité d'un point de vue syndical enseignant.

Troisième séminaire de haut niveau sur le dialogue social dans les nouveaux pays membres de l'Union européenne



Le séminaire de haut niveau destiné aux affiliés des « nouveaux » pays membres de l'UE s'est déroulé cette année à Bourgas (Bulgarie) sous les auspices du CSEE et de l'ETUI-REHS, du 22 au 25 septembre. Présidé par le secrétaire général du CSEE Martin Rømer, le séminaire a accueilli 35 participants de haut niveau de neuf pays d'Europe centrale et orientale et de Chypre pour trois jours de discussions et d'échanges sur le thème du dialogue social dans l'éducation. Le séminaire s'est tenu au moment même où le mouvement syndical enseignant Bulgare partait en grève pour réclamer de meilleures conditions de travail. La Bulgarie est le pays de l'Union européenne où les enseignants travaillent dans les conditions les plus difficiles : leur salaire, notamment, est le plus bas de l'ensemble des pays de l'Union. Le CSEE et ses membres représentés à Bourgas ont apporté tout leur soutien à leurs collègues bulgares et ont unanimement condamné l'attitude du gouvernement bulgare, qui a choisi de violemment stigmatiser les enseignants en réponse à leurs revendications.

Le séminaire de cette année était entièrement consacré au processus en cours menant à un dialogue social dans l'éducation au niveau européen. Les participants ont été invités à présenter les avancées du processus dans leurs pays. Les organisations membres du CSEE qui ont déjà pris l'initiative de créer un groupe de travail permanent qui préparera et mettra en œuvre le dialogue social sectoriel européen ont ainsi partagé leur expérience avec ceux qui sont encore dans la phase initiale de ce processus. Le secrétariat du CSEE a exposé l'état du processus aux niveaux européen et national et a lancé la discussion sur la dimension sous-sectorielle du dialogue social dans l'éducation ainsi que sur les relations avec les employeurs dans ce cadre. Les opportunités de soutien financier aux partenaires sociaux par les fonds structurels européens ont également été présentées par le secrétariat. La dernière session du séminaire a été consacrée aux avancées récentes du processus « Education et formation 2010 » et à son mise en œuvre au niveau national.



Conférence de la campagne IE/CSEE :



«Les enseignants pour une Europe sociale»

En juillet, l'IE et le CSEE ont lancé une campagne conjointe sous le thème «Les enseignants pour une Europe sociale» afin d'engager le débat au sein des affiliés sur le modèle social européen, sur le nouveau traité de réforme de l'UE ainsi que sur l'avenir de l'UE et sa politique de voisinage.

À l'issue de la première phase essentiellement informative³ de la campagne IE/CSEE, un grand débat ouvert sur l'avenir de l'Union européenne et sur sa politique de voisinage a eu lieu entre les syndicats d'enseignants à Lisbonne les 29 et 30 octobre 2007, dans le cadre de la conférence de la campagne.

Au cours de cette conférence, un représentant de la Présidence portugaise a présenté le nouveau traité de réforme de l'UE récemment adopté par les chefs d'État et de gouvernement. Le Secrétaire confédéral de la CES, M. Josef Niemiec, a donné des détails sur le point de vue et la position des syndicats européens au sujet de la dimension sociale de ce nouveau traité de l'UE. Martin Rømer, le Secrétaire général du CSEE, a développé la question en présentant les défis sociaux que rencontrent aujourd'hui les systèmes éducatifs en Europe.

Les discussions en panel et en groupe de travail, qui se sont déroulées pendant la conférence, ont conduit les représentants des syndicats d'enseignants à examiner le rôle des enseignants et de la profession enseignante dans l'UE et pour l'avenir de l'UE. La conférence a également donné lieu à un échange de vues sur l'Union européenne, ses politiques et, en particulier, l'influence mutuelle que l'UE et ses voisins exercent les uns sur les autres en matière de politiques éducatives.

Les participants ont également eu l'occasion d'entendre les demandes et d'être informés des actions des organisations de la société civile actives dans le domaine social en ce qui concerne l'avenir de l'Europe, grâce à l'exposé de M. David Lopez, représentant la Plateforme sociale à Bruxelles. M. Pierre Masson, un représentant du Conseil de l'Europe, a quant à lui expliqué aux participants comment la coopération est mise en place entre le domaine social et celui de l'éducation au sein de son organisation.

³ Toutes les informations publiées dans le cadre de la campagne peuvent être consultées sur la page web spécialement consacrée à la campagne:

http://www.etuice.homestead.com/CSEE_enseignants_Europe_sociale.html

Un rapport circonstancié sur la conférence sera prochainement disponible sur la page web spécialement consacrée à la campagne IE/CSEE. Dans le cadre de la campagne, un magazine a été publié, qui présente plusieurs entretiens avec des représentants syndicaux s'exprimant sur l'Europe sociale et sur l'avenir de l'UE, ainsi que des informations exhaustives sur les divers sujets abordés par la campagne. Le magazine a été publié en anglais, en français, en allemand et en espagnol. En outre, une édition spéciale de la Lettre du CSEE est parue en octobre, avec des contributions émanant de plusieurs affiliés sur les sujets de la campagne.

Conférence du CSEE sur le stress lié au travail des enseignants *Malte, les 19 et 20 novembre 2007*



La conférence consacrée au stress lié au travail des enseignants, organisée à Malte les 19 et 20 novembre 2007, est le dernier événement qui se tiendra dans le cadre du projet du CSEE intitulé «Améliorer l'expertise sur le stress lié au travail des enseignants et aider les organisations membres du CSEE à mettre en pratique l'accord-cadre CES-UNICE/UEAPME-CEEP».

Les 20 et 21 septembre, un séminaire a eu lieu à Ljubljana dans le cadre de ce projet et a brillamment lancé le débat sur ce thème entre les syndicats nationaux d'enseignants. Le séminaire, organisé par le CSEE et auquel ont participé 50 représentants de syndicats enseignants, avait pour but de discuter du rapport d'enquête récemment publié par le CSEE sur le stress lié au travail des enseignants. Des orateurs représentant la Commission européenne, la CES et l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (AESS) ont présenté des exposés intéressants sur leur travail respectif en ce domaine. Une attention particulière a été consacrée à l'accord-cadre des partenaires sociaux européens sur le stress lié au travail et le système d'évaluation des risques mis en place dans les écoles. Les bonnes pratiques nationales et locales en matière de traitement du stress ont également été présentées durant le séminaire.

La conférence finale sur le projet a pour but de fournir aux syndicats nationaux d'enseignants des lignes directrices exhaustives et des exemples pratiques en vue d'une mise en œuvre efficace de l'accord-cadre des partenaires sociaux sur le stress lié au travail dans le secteur de l'éducation. Par ailleurs, les syndicats nationaux d'enseignants auront l'occasion de discuter d'un projet de document stratégique sur les actions futures que le CSEE devrait entreprendre au sujet du stress lié au travail chez les enseignants. Ce projet de plan d'action du CSEE sera ensuite présenté au Bureau exécutif du CSEE pour adoption.



Trois nouveaux projets du CSEE

La Commission a marqué son accord à la demande de financement introduite par le CSEE en appui à trois projets à mettre en œuvre d'ici un à trois ans. Ce nouveau financement permettra au CSEE de poursuivre le projet ELFE (*Forum eLearning européen pour l'éducation*) qui avait démarré en 2004-2005; de renforcer la Campagne *L'Europe a besoin des enseignants* grâce à de nouvelles activités à mener au cours de 2008 ; et de lancer un projet entièrement neuf centré sur la violence à l'école.

- **ELFE II**
(Forum eLearning européen pour l'éducation)



ELFE II est la poursuite du projet ELFE I mené en 2004-2005 qui visait à identifier les bonnes pratiques de l'utilisation pédagogique des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement secondaire supérieur. ELFE I a mis en lumière que l'utilisation structurée des TIC renforce chez les étudiants l'acquisition de « nouvelles compétences » ; par ailleurs, ce projet a identifié un certain nombre de facteurs essentiels présidant à l'obtention d'une valeur ajoutée résultant de l'utilisation des TIC dans l'éducation. ELFE II souhaite vérifier si ces résultats sont également constatés dans d'autres pays. C'est ce qui explique que l'approche des projets ELFE a été élargie à divers projets pilotes dans trois nouveaux Etats membres de l'UE : la Lituanie, la Slovénie et la Pologne. Ce faisant, le projet souhaite présenter des recommandations élargies sur l'utilisation des TIC dans l'éducation et, en sus, examiner dans quelle mesure ces résultats sont intégrés dans les programmes de formation des enseignants ou peuvent l'être.

- **Campagne du CSEE :**



Ce projet renforcera la Campagne *L'Europe a besoin des enseignants* lancée par le CSEE en 2004. Dans le cadre de cette campagne, un Groupe de travail du CSEE s'est attelé depuis un an à la révision de la Publication sur la formation des enseignants élaborée par le CSEE en 1994 ; le nouveau projet permettra d'élargir la discussion entre les organisations membres sur le nouveau projet avant sa soumission pour approbation au Bureau exécutif. La première discussion se tiendra le 26 novembre dans le cadre de la réunion du Réseau du CSEE sur les développements dans l'éducation, qui sera suivie d'un second séminaire au printemps 2008. En outre, le projet comportera une compilation des « meilleures pratiques » relatives aux stratégies mises en place par les syndicats d'enseignants sur un certain nombre de questions portant sur la formation des enseignants, comme l'amélioration de la qualité de la formation des enseignants, le recrutement et le maintien dans la profession d'enseignants qualifiés, ou encore le relèvement du statut des enseignants.

- **'TRUCE' (Trade Unions Concerned for Education – Les syndicats sont sensibilisés à l'éducation) – La violence à l'école**

Une étude menée par l'UE en 2000 révélait que 4% des travailleurs du secteur de l'éducation avaient été confrontés à la violence au travail (sur le lieu de travail ou en dehors de celui-ci). Par ailleurs, 12% de ces travailleurs signalaient qu'ils avaient fait l'objet d'intimidations. Bien souvent, les connaissances et les instruments permettant de faire face à la violence et de la prévenir font défaut, ce qui bien évidemment représente une frustration pour les enseignants dans leur activité quotidienne.

C'est dans ce contexte que le CSEE lance un projet visant à soutenir les organisations membres soucieuses de mettre en œuvre *l'Accord-cadre autonome sur le harcèlement et la violence au travail* adopté en mars 2007 par les partenaires sociaux européens. En conséquence, ce projet souhaite renforcer les connaissances, les compétences et les mesures de formation dont disposent les syndicats pour prévenir la violence à l'école et y faire face ; il permettra également de procéder à un échange de bonnes pratiques. Ce projet débouchera sur l'élaboration d'une politique du CSEE en la matière.

Calendrier du CSEE

Novembre:

- 19-20 : Conférence sur le stress lié au travail pour les enseignants, Malte
- 26 : Réunion des réseaux du CSEE, Luxembourg
- 27-28: Conseil du CSEE, Luxembourg
- 28-29: Comité paneuropéen de l'IE / Bureau exécutif du CSEE, Luxembourg

Nouvelles publications

- [Numéro spécial de la Lettre du CSEE « Les enseignants pour une Europe sociale! »](#)
- [Magazine de la Campagne IE/CSEE : « Les enseignants pour une Europe sociale! »](#)



Un ouvrage retraçant 30 ans d'existence du CSEE : « *La voix des enseignants européens : 30 ans d'action du CSEE pour les enseignants européens et l'éducation* » vient de sortir et sera présenté le 27 novembre 2007 à Luxembourg, dans le cadre des réunions que le CSEE y organise (cf. calendrier). Ce livre, disponible en français et en anglais ainsi que sur CD rom, n'a pas la prétention de constituer une étude académique, mais bien de relater l'histoire du CSEE telle que perçue sous de nombreux éclairages différents. On y découvre les points de vue des femmes et des hommes qui ont contribué à son développement depuis la première heure à ce jour.